

# TOUT SAVOIR SUR LA SAISON 2016





## PRATIQUE SPORTIVE ? LOISIR ? SCOLAIRE ? A CHACUN SA LICENCE

### LICENCE CANOE PLUS

**52,64 €** (Adulte) **36,33 €** (Jeune)

La Licence Canoë Plus est le titre d'adhésion annuel de référence. Il existe la Licence Canoë Plus adulte et la Licence Canoë Plus jeune. Elle s'adresse à tout public souhaitant pratiquer tout au long de l'année et à tout public souhaitant s'investir dans la vie du club. La licence individuelle est envoyée automatiquement à l'adresse mail de l'adhérent et est téléchargeable sur son espace licencié.

**AVANTAGES :** elle donne accès à l'ensemble des services de la fédération. C'est la seule licence qui donne accès aux compétitions inscrites au calendrier officiel de la fédération et aux formations diplômantes.

**VALIDITÉ :** 12 mois (01/01/2016 au 31/12/2016)

### LICENCE CANOE FAMILLE

**10,75 €**

Tout titulaire d'une Licence Canoë Plus jeune ou adulte, (que ce soit un renouvellement ou une 1<sup>ère</sup> adhésion), permet à 2 membres de sa famille n'ayant jamais été titulaire d'une licence fédérale, d'accéder à 2 Licences Canoë Famille. On définit comme famille les personnes vivant à la même adresse que le titulaire de la Licence Canoë Plus de référence. L'attestation est téléchargeable sur l'extranet fédéral et sur l'espace licencié.

**AVANTAGES :** elle donne accès au droit de vote. La Licence Canoë Famille permet de naviguer pour le plaisir mais permet aussi de s'investir bénévolement dans la vie du club à un tarif réduit.

**VALIDITE :** 12 mois (01/01/2016 au 31/12/2016)

**Renouvelable deux fois (années consécutives)**

*Elle ne donne pas accès aux compétitions et aux formations diplômantes de la fédération.*

## LICENCE CANOE PAGAIES COULEURS

10,75 €

La Licence Canoë Pagaies Couleurs s'adresse à toute personne n'ayant jamais été titulaire d'une licence fédérale souhaitant participer à une session de certification Pagaies Couleurs. La délivrance de cette licence est subordonnée à l'inscription à une session Pagaies Couleurs\*.

**AVANTAGES :** accéder à la méthode d'enseignement et de certification Pagaies Couleurs.

**VALIDITE :** Sur la saison 2016, valable de la date d'inscription à une session Pagaies Couleurs jusqu'au 31/12/2016.

**Renouvelable deux fois (années consécutives)**

*Elle ne donne pas accès aux compétitions et aux formations diplômantes de la fédération.*

*\* ATTENTION : Dans un souci de couverture d'assurance, nous vous rappelons qu'il faut impérativement avant la date de début de la session, créer la session et inscrire tous les participants sur l'extranet fédéral. Tant que vos participants ne seront pas licenciés, ils ne pourront pas, ainsi que votre club, bénéficier des garanties accordées dans le cadre du contrat collectif d'assurance.*

## LICENCE CANOE PASS' JEUNE

7,52 €

La Licence Canoë Pass' Jeune s'adresse aux personnes non licenciées qui pratiquent dans le cadre d'un organisme à vocation éducative et sociale. Cette licence est utilisable dans le cadre d'une activité extra-scolaire en dehors des programmes obligatoires. Elle est accessible jusqu'à la catégorie Junior. La délivrance des licences Canoë Pass' Jeune nécessite une convention entre le club et un organisme tiers : ZUS, CEL, école, collège, lycée, maison de quartier, etc...

**AVANTAGES :** permettre à un public jeune entrant dans le cadre d'une convention avec un organisme tiers de pratiquer l'activité à un tarif avantageux.

**VALIDITE :** Sur la saison 2016, valable de la date de la signature de la convention jusqu'au 31/12/2016.

**Renouvelable quatre fois (années consécutives)**

*Elle ne donne pas accès aux compétitions et aux formations diplômantes de la fédération.*





## **PRATIQUE OCCASIONNELLE EN LOISIR ? EN COMPETITION ? OPTEZ POUR DES TITRES A LA JOURNÉE !**

### **TITRE CANOE TEMPO**

Il s'adresse aux personnes non licenciées qui participent occasionnellement à une activité en club à l'exclusion des compétitions. Ce titre est incontournable pour bénéficier des garanties accordées par l'assurance MAIF/FFCK.

Il est accessible aux clubs sous forme de forfait. Le club doit renseigner une liste comportant le nom du bénéficiaire et la date de délivrance.

**AVANTAGES PRATIQUANT :** bénéficier des garanties du contrat d'assurance MAIF/FFCK.

**VALIDITÉ PRATIQUANT :** 1 jour (heure de délivrance jusqu'à minuit).

**AVANTAGES CLUB :** respecter les obligations d'assurance du code du sport en souscrivant les garanties du contrat d'assurance MAIF/FFCK.

**VALIDITÉ CLUB :** de la date d'achat sur la saison 2016 jusqu'au 31/12/2016.

### **TITRE CANOE OPEN**

Il est accessible pour des pratiquants non licenciés souhaitant participer à une compétition « open » qui n'intervient pas dans un classement fédéral officiel. La délivrance d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du Canoë Kayak en compétition est obligatoire.

**AVANTAGES PRATIQUANT :** participer à une compétition en bénéficiant des garanties du contrat d'assurance MAIF/FFCK.

**VALIDITÉ PRATIQUANT :** 1 jour (heure de délivrance jusqu'à minuit).

**AVANTAGES CLUB :** respecter les obligations d'assurance du code du sport en souscrivant les garanties du contrat d'assurance MAIF/FFCK.

**VALIDITÉ CLUB :** de la date d'achat sur la saison 2016 jusqu'au 31/12/2016.

## **PRENDRE UNE LICENCE FEDERALE C'EST L'ASSURANCE D'ETRE BIEN COUVERT !**

Conformément à l'article L321.-1 du Code du Sport, la FFCK a souscrit une garantie d'assurance avec la MAIF dans le cadre d'un contrat collectif d'assurance en Responsabilité Civile.

Le fonctionnement de ce contrat est basé sur l'obligation pour les clubs de délivrer un titre fédéral à chaque pratiquant (licences permanentes ou titres temporaires).

Le principe « 1 Pratiquant = 1 titre » est donc la condition nécessaire pour mettre en œuvre les garanties d'assurance en cas d'accident. Rappelons que la MAIF est partenaire du programme Pagaies Couleurs.

Les licenciés peuvent également souscrire une garantie complémentaire, la garantie IA Sport +, leur permettant de bénéficier d'une protection encore plus élevée. Vous pouvez retrouver toutes les informations liées à l'assurance sur :

**[www.ffck.org](http://www.ffck.org)**

### **APTE OU PAS APTE ? PENSEZ AU CERTIFICAT MÉDICAL !**

Conformément au code du sport, la délivrance d'une première licence sportive est subordonnée à la production d'un certificat médical datant de moins d'un an et attestant l'absence de contre indication à la pratique de l'activité sportive pour laquelle elle est sollicitée. Pour la pratique en compétition, le licencié doit présenter sa licence avec la mention "certificat médical compétition" ou s'il n'est pas licencié, présenter un certificat médical datant de moins d'un an.



# TARIFS

FORFAITS D'ADHESION		TARIFS 2016
AFFILIATION*	Renouvellement	623,78 €
	Première affiliation	520,81 €
AGREMENT**	Renouvellement	521,78 €
	Premier agrément	418,81 €
CONVENTION***		363,86 €

\* inclu 6 licences Canoë Plus et 100 titres Tempo

\*\* inclu 6 licences Canoë Plus

\*\*\* inclu 3 licences Canoë Plus

LICENCES PERMANENTES		TARIFS 2016
Licence Canoë Plus	Adulte	52,64 €
	Jeune	36,33 €
Licence Canoë Famille		10,75 €
Licence Canoë Pagaies Couleurs		10,75 €
Licence Canoë Pass' Jeune		7,52 €
Licence Canoë Plus Bleue <i>(produit réservé exclusivement aux collectivités d'outre-mer)</i>		8,60 €
IA Sport +		10,65 €

Une question technique sur la base extranet et l'espace licencié ?

[extranetffck@ffck.org](mailto:extranetffck@ffck.org)

Une question sur les licences, les assurances et la tarification ?

[adhesionsffck@ffck.org](mailto:adhesionsffck@ffck.org)

## TITRES TEMPORAIRES - TARIFS 2016

Titre Canoë Open	3,06 €	
Forfait Canoë Tempo	coût du titre	coût du forfait
100	1,02 €	102,00 €
200	1,02 €	204,00 €
300	0,92 €	275,40 €
400	0,92 €	367,20 €
500	0,92 €	459,00 €
600	0,87 €	520,20 €
700	0,82 €	571,20 €
800	0,77 €	612,00 €
900	0,77 €	688,50€
1000	0,71 €	714,00 €
2000	0,66 €	1 326,00 €
3000	0,61 €	1 836,00 €
4000	0,56 €	2 244,00 €
5000	0,51 €	2 550,00 €
6000	0,44 €	2 652,00 €
7000	0,39 €	2 754,00 €
8000	0,36 €	2 856,00 €
9000	0,33 €	2 958,00 €
10000	0,31 €	3 060,00 €
11000	0,29 €	3 162,00 €
12000	0,27 €	3 264,00 €
13000	0,26 €	3 366,00 €
14000	0,25 €	3 468,00 €
15000	0,24 €	3 570,00 €

**Fédération Française de Canoë-Kayak**

87 quai de la marne - 94340 JOINVILLE-LE-PONT

01 45 11 08 50 - [www.ffck.org](http://www.ffck.org)



# ETRE ADHERENT DANS UN CLUB C'EST PRENDRE SOIN...



## ...DE MOI \*

J'apprends à me connaître  
J'adopte une bonne hygiène de vie  
Je me forme avec Pagaies Couleurs  
Je me fixe des objectifs



## ...DES AUTRES \*

J'accepte les différences  
J'applique les consignes de sécurité  
J'accompagne les débutants  
J'aide et j'écoute mes camarades



## ...DE MON ENVIRONNEMENT \*

J'entretiens mon matériel  
Je contribue au tri sélectif des déchets  
Je préserve mon site de pratique  
Je connais mon environnement



\* Ces comportements citoyens sont cités à titre d'exemple.

Découvre aussi « Le Code du Pratiquant » sur [www.ffck.org](http://www.ffck.org)

# LE RESPECT : UNE ATTITUDE SPORT !

